

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 6 novembre 2020

CP2020_11_48
id. 5441

Le 6 novembre 2020, les membres de la commission permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.

*Nombres de membres de la commission permanente : 19
Quorum : 10*

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BEQ, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DESCAZEAX, Mme FERRERO, M. HEBRARD, Mme JALAISE, Mme MAURIEGE, Mme RIOLS, M. WEILL

Sont représentés :

M. BESIERS (pouvoir à M. HEBRARD), M. HENRYOT (pouvoir à Mme MAURIEGE), M. MARDEGAN (pouvoir à M. ASTRUC)

Sont absents :

M. DEPRINCE, Mme LE CORRE, Mme NEGRE, Mme SARDEING-RODRIGUEZ

Le quorum légal est atteint, la commission permanente a délibéré.

DÉLIBÉRATION

GRATUITÉ D'UN CATALOGUE D'EXPOSITION À L'ESPACE DES AUGUSTINS

Dans le cadre de sa programmation 2017-2018, l'espace des Augustins avait réalisé un catalogue pour l'exposition « voyage en Italie ». Un tarif de 18 € avait été voté lors de la séance de commission permanente du 20 mars 2018.

Le stock de catalogues restant est aujourd'hui de 1224 sur 2000 imprimés au total. Afin d'en faire bénéficier un maximum de personnes et de pouvoir l'offrir lors de diverses cérémonies officielles, il est proposé aujourd'hui que ce stock de catalogues invendu puisse bénéficier de la gratuité.

DÉCISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du conseil départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve le principe de gratuité des catalogues d'exposition restants réalisés pour l'exposition passée « voyage en Italie » à l'espace des Augustins.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC